



OFFRE D'EMPLOI

CONSEILLER TERRITORIAL EN ARBITRAGE

Le conseiller territorial en arbitrage (CTA) est placé sous l'autorité hiérarchique du Président du District et la responsabilité du Directeur Administratif, en lien avec le Président de la commission départementale d'arbitrage (CDA).

Activité principale :

Le CTA est chargé de :

- Développer et mettre en œuvre la politique départementale de l'arbitrage dans les domaines de la formation, du recrutement, de la détection et de la fidélisation des arbitres ;
- Mener conjointement avec la Ligue et ses conseillers techniques régionaux en arbitrage (CTRA) des actions techniques et assurer l'animation de l'équipe départementale en arbitrage (EDA)
- Venir en soutien des clubs dans le cadre de l'accompagnement à la sensibilisation à l'arbitrage et aider dans leurs missions, les bénévoles de la CDA

Missions :

Les missions ci-dessous peuvent être adaptées en fonction de l'organisation interne du District :

Promouvoir l'arbitrage.

- Favoriser le recrutement, la formation et la fidélisation des arbitres.
- Détecter, former et suivre les arbitres pouvant accéder aux compétitions régionales, avec l'EDA
- Accompagner et former les observateurs d'arbitres.
- Prospecter dans les établissements d'enseignement (collèges, lycées, universités, CFA).
- Organiser et uniformiser les stages et la formation continue (en relation avec la CA).
- Suivre la gestion et la désignation des nouveaux jeunes arbitres.
- Accompagner et former les tuteurs d'arbitres.
- Former les arbitres bénévoles de clubs et les arbitres assistants bénévoles de clubs.
- Organiser et assurer les sessions de formations initiales en arbitrage (FIA) en collaboration avec l'EDA.
- Mettre en place et animer des réunions dans les clubs (sensibilisation à l'arbitrage, suivi des référents « Arbitres » dans les clubs, intégration des arbitres dans les clubs).
- Contribuer aux travaux de l'ERA.
- Valoriser l'arbitrage à travers le programme éducatif fédéral (PEF) et intervenir auprès des autres acteurs du football, par une participation aux formations et recyclages des éducateurs.
- S'associer à l'équipe technique départementale (CTD, etc.).
- Contribuer à la communication, à l'image de la fonction d'arbitre et abonder la rubrique « Arbitrage » sur le site Internet (en relation avec le service communication).
- Adhérer et participer à la politique générale de la Ligue et du District, notamment à travers des missions concernant la prévention, la lutte contre les incivilités et le plan d'engagement sociétal de la FFF.
- Contribuer, ponctuellement et le cas échéant, à des missions régionales, voire nationales, sur le développement de l'arbitrage.

Compétences métier :

- Expérience Arbitrage et maîtrise des lois du jeu
- Maîtrise du Pack Office et des outils de montage vidéo

Qualités :

- Disponibilité, adaptabilité et réactivité
- Sen du relationnel, de la communication et du travail d'équipe
- Fortement autonome et organisé
- Rigoureux



Modalités pratiques :

- C.D.I. temps plein.
- Rémunération selon profil
- Horaire modulables, disponibilité les soirs et week-end
- Mobilité géographique dans le département
- Poste à pourvoir dès que possible
- Poste basé à Bretigny-sur-Orge – Déplacements fréquents sur le département de l'Essonne et quelques fois à la LPIFF

Les candidatures (lettre de motivation et C.V) sont à adresser par messagerie à :

Monsieur le Président du District de l'Essonne de Football :

direction@essonne.fff.fr – cdevillecavellin@essonne.fff.fr